

CONSULTATIONS PUBLIQUES – MARS/AVRIL 2017
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017-2022
MONTRÉAL – MÉTROPOLE CULTURELLE



Photo: Pedro Ruiz



Regroupement Pied Carré

5445 de Gaspé, #303
Montréal (QC) H2T 3B2
514-272-1313
piedcarre.org

1 NOTRE MISSION ET NOS ORIGINES

Pied Carré, le Regroupement des créateurs du Secteur St-Viateur Est, est un organisme à but non lucratif fondé en janvier 2010 et rassemblant créateurs et créatrices (artistes, musiciens, designers, artisans ou représentants d'ateliers collectifs, de petites entreprises et d'organismes du secteur créatif) du secteur Saint-Viateur Est de Montréal.

MANDAT

- ⇒ Maintenir, préserver et bonifier les espaces de création;
- ⇒ Placer les organismes culturels, les créateurs et les citoyens au cœur de l'évolution du quartier;
- ⇒ Participer à la protection et à l'élaboration d'un quartier phare, un quartier laboratoire où la création est à l'honneur et afin de préserver l'art et l'imagination comme valeurs fondamentales de notre société.

OBJECTIFS

- ⇒ Représenter l'intérêt de nos membres (artistes, artisans, musiciens et travailleurs culturels ayant un espace de travail dans le quartier St-Viateur Est) pour la préservation et le développement de la vocation créative du secteur.
- ⇒ Mettre en réseau nos membres et encourager les regroupements d'occupation d'espace.
- ⇒ Promouvoir la vocation culturelle et créative du quartier.
- ⇒ Solliciter et recueillir auprès des particuliers, entreprises privées, institutions privées ou publiques, des corps politiques et des différents paliers de gouvernement (tant fédéral, provincial et municipal) des fonds et argents pour promouvoir et réaliser les objectifs de l'organisme.



Photo: Martine Doyon

ORIGINES

Le secteur Saint-Viateur Est est devenu un milieu de vie culturel extrêmement vivant avec l'arrivée des artistes et créateurs qui se sont installés massivement depuis le début des années 2000 dans les mégastructures qui qualifient ce coin particulier du Mile End. Les créateurs ont redonné vie à ces immeubles et, du même coup, ont insufflé une nouvelle vitalité économique et culturelle au secteur.

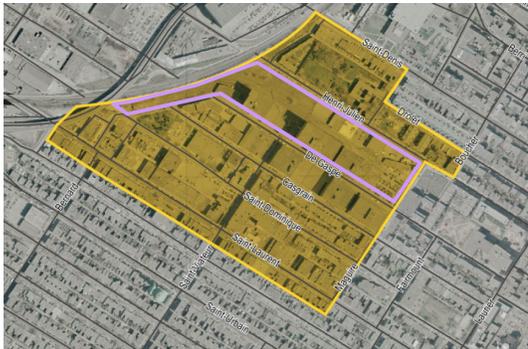
Aujourd'hui, le secteur possède une densité de travailleurs des arts et de la culture qui n'a pas d'égale au Canada. On estime le nombre d'artistes

et de travailleurs culturels qui y oeuvrent à plus de 800. Pour les habitants de Montréal, voire même du Canada, le Mile End fait aujourd'hui figure de « destination créative ».

Ce quartier se caractérisant par une population artistique de sept fois supérieure à la moyenne canadienne (quartier H2T; Statistiques Canada 2006) est en réalité **le plus créatif au Canada**.

2 LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE ET LES ENJEUS POSES

L'embourgeoisement du quartier, mouvement de gentrification et spéculation immobilière ont vite fait de cette belle vitalité une menace au maintien des ateliers d'artistes dans le secteur. Une montée du marché immobilier, couplée à une migration d'entreprises du centre-ville vers le Mile End, a créé une pression à la hausse sur les loyers commerciaux. La majorité des créateurs payant un tarif de location « industriel », ne pouvant absorber économiquement une telle augmentation, ont dû quitter. À titre d'exemple, en mars 2008, l'immeuble du 5455 avenue de Gaspé a été vendu pour 8,086,486 \$. En juin 2011, le prix de vente était de 37,800,000 \$, à peine 3 ans plus tard.



Secteur St-Viateur Est

Face à l'inquiétude suscitée par l'annonce de la requalification du secteur St Viateur Est et par la Ville de Montréal, le comité des Citoyens du Mile End a organisé un Forum citoyen en 2009. Ce forum fut organisé pour faciliter une grande démarche citoyenne afin de permettre aux résidents du Mile End de participer au futur développement de leur quartier (un des secteurs visés par le projet de requalification Montréal 2025: Imaginer > Réaliser). De cette mobilisation citoyenne, des groupes de travail se sont formés, dont Pied Carré.

3 CHEMIN PARCOURU – DE GRANDS PAS VERS L'AVANT

MODIFICATION DE ZONAGE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS D'URBANISME

Les initiatives du contrôle intérimaire de l'arrondissement sont un des premiers efforts déployés par les pouvoirs publics allant dans le sens d'une plus grande collaboration entre le milieu de l'urbanisme et celui de la culture et ce, dans le but de freiner la transformation homogène du quartier en édifices à bureaux de grandes superficies. Le développement de ces règlements a constitué l'amorce d'une réflexion collective portant sur le rôle que peut jouer l'urbanisme dans la sauvegarde de la mixité.

ENTENTE PRIVÉE À LONG TERME

Pied Carré et le propriétaire de l'immeuble que l'organisme occupe, Allied Properties Reit, se sont entendu sur les termes d'un bail de 30 ans, pour conserver et maintenir la communauté créative. Cette entente concerne la location de 4 étages complets du 5445 avenue DeGaspé en plus d'une grande partie du rez-de-chaussée des 5445-5455 avenue DeGaspé. L'entente totalise plus de 200 000 p.c.

POLITIQUES CULTURELLES

Plusieurs éléments avaient commencé à se mettre en place pour la sauvegarde des espaces de création sur l'ensemble du territoire montréalais, incluant donc le secteur Saint-Viateur Est et ce, avant même la création du Regroupement Pied carré.

En effet, dès 2002 (Le Sommet de Montréal) la Ville de Montréal a défini une vision globale sur le développement culturel dans ses quartiers, qui ont inclus une réflexion, une définition des enjeux et une vision quant à la présence d'ateliers d'artistes dans les quartiers centraux. Ont suivi dans la même veine plusieurs autres rapports et documents, dont en 2005, Montréal métropole culturelle – Politique de développement culturel de la Ville de Montréal (2005-2015), puis en 2007, avec le Plan d'action 2007-2017 : Montréal métropole culturelle, en 2012

avec le Bilan de mi-parcours 2007-2012 et le rapport du Groupe de travail sur les ateliers d'artistes, et en 2013 avec la création du fonds des ateliers (12,8M\$) par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Plusieurs organismes du milieu, du développement local, tels Culture Montréal, la CDEC Centre-Sud Plateau-Mont-Royal, Ateliers créatifs Montréal, et d'autres ont participé à ces réflexions porteuses qui ont contribué à améliorer la situation pour les ateliers d'artistes à Montréal.

Pied Carré, fort de la mobilisation de ses membres artistes et collectifs a eu accès à ce fonds pour réaliser son propre projet visant à protéger les ateliers d'artistes qui étaient alors menacés suite aux transactions immobilières affectant le secteur. De ce fonds, qui était consenti pour 5 ans sur le territoire de Montréal, Pied Carré a en effet reçu 8,3M\$ pour les importants travaux d'aménagement des ateliers, alors que les 6 collectifs d'artistes du rez-de-chaussée ont reçu un autre 1,8M\$ du MCC pour l'aménagement et les équipements spécialisés de leur galerie. Cette contribution a été essentielle pour l'aménagement des 208 000 p.c. d'ateliers qui ont été aménagés et mis aux normes.

4 POURSUITE DE LA MISSION – OMBRE AU TABLEAU

Aujourd'hui, la hausse des valeurs immobilières, donc des taxes foncières met en péril encore une fois la présence bénéfique des artistes dans le quartier.

Pour s'assurer que le projet Pied Carré puisse poursuivre sa mission, il faut apporter des correctifs importants, dont le principal concerne les taxes foncières. En effet, le coût des taxes municipales représente près de 25% du coût du loyer pour les artistes, dont le niveau de taxation est le même que celui des grandes entreprises présentes dans le complexe De Gaspé, alors que le revenu annuel moyen des artistes en arts visuels est souvent sous les 20 000\$ par année.

TAXES MUNICIPALES versées par Pied Carré

2014	260 500\$
2015	373 000\$
2016	486 000\$
2017	600 000\$

Les taxes ont donc augmenté de plus de **300%** en seulement 4 ans, faisant en sorte que de nombreux artistes et organismes culturels remettent constamment en question leur présence dans le projet.

5 CONCLUSION

Ce phénomène est présent malheureusement sur l'ensemble du territoire de Montréal et affecte tous les ateliers. D'autres acteurs impliqués dans le développement et la protection d'ateliers d'artistes sur le territoire de Montréal avec nous, comme Ateliers créatifs Montréal, Culture Montréal et d'autres se penchent aussi sur cette question depuis de nombreuses années pour trouver une solution.

Bien que la situation soit très préoccupante pour l'ensemble des artistes de la métropole, les artistes et artisans du Regroupement Pied Carré, organisme en crise dû à la très courte période sur laquelle se sont échelonnées les augmentations, espèrent ardemment que la politique culturelle puisse intervenir sur cet aspect en permettant une exemption de taxes foncières pour les ateliers des artistes et les OBNL actifs en création, production ou diffusion artistique de façon non commerciale.
